



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018



L'ASSOCIATION EN BREF

L'Entraide Universitaire a été conçue en 1954 par la Mutuelle Accidents Elèves de la région Parisienne, avec pour mission de créer des établissements à caractère social et médico-social.

Issue du militantisme des oeuvres complémentaires à l'Education nationale, l'Entraide Universitaire a su, au fil des années, de manière responsable, adapter son organisation, moderniser ses pratiques, diversifier ses domaines d'intervention et suivre les évolutions législatives et réglementaires pour offrir une qualité de service optimale auprès des usagers qui lui sont confiés.

L'Entraide Universitaire inscrit son action dans une logique d'utilité sociale et d'intérêt général à travers des missions confiées par la puissance publique. L'association est agréée d'assistance et de bienfaisance et reconnue aux titres des oeuvres complémentaires de l'Éducation nationale par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation et de la Recherche.

L'Entraide Universitaire s'inscrit avec force dans une « démarche de réseau » et développe des partenariats institutionnels et sociaux avec les crèches, les PMI, l'Éducation nationale, les hôpitaux, les secteurs de pédopsychiatrie, les CFA, la PJJ, l'ASE, les autres associations médico-sociales, de formation professionnelle et d'éducation populaire, les associations sportives... association régie par la Loi du 1er juillet 1901 elle est animée par des militants laïcs, dans une démarche de citoyenneté active et emploie des professionnels pluridisciplinaires de grande qualité.

- **52** établissements et services
- **11** départements d'implantation
- **1 308** salariés permanents
- **5 040** personnes accompagnées
- **83 M€** de budget global
- **4** CPOM

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION

Le mot du Président	01
Le Bureau et le Conseil d'Administration	02
Les professionnels du siège	03
Les directeurs d'établissements	04
Notre Histoire	06
Notre ingénierie sociale	07
Comprendre notre association	08

L'ANNÉE 2018 À L'ENTRAIDE UNIVERSITAIRE

2018, une année charnière	11
Le bilan social	12
Le bilan financier	14
Le bilan de l'activité	16

ACTUALITÉ DES ÉTABLISSEMENTS

Des travailleurs « extra ordinaires »	20
Des professionnels « acteurs de réseaux »	24
Des jeunes « citoyens en devenir »	27
Des orientations pluriannuelles et contractualisées	31

LE MOT DU PRÉSIDENT



Le Président que je suis, a de nouveau l'honneur d'introduire le Rapport d'activité de l'Entraide Universitaire. 2018 fut une année charnière dans la vie de notre association, d'abord par la mise en place de nouveaux outils de suivi de la politique que nous avons initiée. La Direction générale a été instituée, parallèlement à la mise en œuvre du CPOM Ile-de-France qui aura servi de catalyseur à la nouvelle dynamique que nous avons annoncée l'an dernier. L'organisation a encore vocation à évoluer pour répondre à l'enjeu de clarification des missions de chacun entre les établissements et les services du siège.

L'Entraide Universitaire se donne plus que jamais pour mission d'être au service des plus démunis d'entre nous. C'est ainsi qu'en 2018 nous avons ouvert un Centre Médico-Psycho-Pédagogique (CMPP) au cœur de la Grande Borne à Grigny (Essonne), investissant un de ces territoires pouvant apparaître comme abandonnés de la République. Euripide nous l'a enseigné il y a bien longtemps : « le courage n'est rien sans la réflexion », et c'est pourquoi, nous avons pu confirmer la conjugaison des deux dans notre travail associatif. Le séminaire de Lille en mai 2018 a marqué la reprise de

l'organisation conjointe des séminaires des Administrateurs et des Directeurs, affirmant avec force le renforcement de réflexions communes. Celles-ci ne manqueront pas d'être enrichies dans les mois à venir des préconisations de la Cour des Comptes. Forte du dynamisme de sa gouvernance et de la richesse du travail de sa dirigeance, les deux ayant tenté en 2018 de parfaire leur travail en synergie,

« Notre politique associative n'a pas pour but de suivre le courant, elle a pour but d'indiquer le cap »

l'Entraide Universitaire a pu avancer dans la transformation qu'elle a engagée depuis quelques temps déjà. Si nous sommes arrivés à maturité, sans doute nous faudra-t-il en 2019 que ce travail trouve sa vitesse de croisière avec un barreur de qualité, qui permette au bateau Entraide Universitaire d'affronter des mers agitées, tout en gardant le cap que nous nous sommes fixé. La période est difficile, c'est pourquoi nous nous devons d'avoir un projet fort qui sera présenté à l'Assemblée générale de 2019. Nous ne le savons que trop bien, notre politique associative n'a pas pour but de suivre le courant, elle a pour but d'indiquer le cap.

Alain GIRARD



LE BUREAU



Alain GIRARD
Président



Jean-Pierre LAMOTTE
Vice-Président délégué



Dominique DESCROIX
Vice-Président



Bruno EGRON
Vice-Président



Christian MOUGIN
Vice-Président



Eric VANDENBERGHE
Secrétaire Général



Monique ARDELLIER
Secrétaire G^{al} adjointe



Nelly PROVOST
Trésorière Générale



Jean-Paul COMTE
Trésorier G^{al} adjoint



Alain AMATE
Membre



Pauline BAUMGARTNER
Membre



Antoine BAYLE
Membre



Nouredine LAJAAITI
Membre

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Alain AMATE
Monique ARDELLIER
Josie ARGAST
Noël BAEKELANDT
Pauline BAUMGARTNER
Camille BAYLE
Antoine BAYLE
Laurence COLLIARD
Jean-Paul COMTE
Sylvie COSTA
Sylvie CRUZILLAC
Dominique DESCROIX
Bruno EGRON
Ibra Niang FAYE

Joël FERRIER
Alain GIRARD
Gérald HERAULT
Patricia HUCHE
Bernard GOSSOT
Daniel KELLER
Nouredine LAJAAITI
Jean-Pierre LAMOTTE
Marion LAMBERT
Renaud LAMBERT
Jean-Charles MAMELI
Christian MOUGIN
Françoise MOUGIN
Marjolaine RAUZE

Hubert ROUX
Julien SAPORI
Perrine TROUSLARD
Erick VANDENBERGHE

Administrateurs honoraires

Jean DUBOUÉ
Secrétaire Général d'Honneur
Arnold WESSELS
Président d'Honneur



LES PROFESSIONNELS DU SIÈGE



Le siège social de l'Entraide Universitaire pilote, anime, accompagne et contrôle les activités de l'association portées par un réseau diversifié d'établissements et de services.

Située au siège social, 31 rue d'Alésia à Paris, il est organisé en quatre pôles fonctionnels qui soutiennent la directrice générale :

Le pôle «activités et projets d'établissements», composé d'un directeur, de deux chargé(e)s de projet et d'une assistante.

Le pôle «patrimoine et travaux», animé par une directrice, un conducteur de travaux et un assistant.

Le pôle «juridique et ressources humaines», piloté par une directrice, quatre juristes et deux spécialistes en ressources humaines.

Le pôle «finances», géré par une directrice, trois cadres financiers, deux contrôleurs et un comptable.

La Direction Générale appuie son action sur une politique qualité mise en œuvre de manière transversale et, à tous les niveaux de l'association, par la cellule qualité et gestion des risques. Cette approche globale et intégrée de la démarche qualité constitue un axe fort des orientations associatives, définies par le Conseil d'Administration.

LES DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS



Pierre ARPINO
CMPP de Suresnes
IME au Fil de l'Autre (92)



Gérard COHEN
EMP Pierre Huet
SESSAD Pierre Huet (92)



Belal AW
ITEP Clamagérans
SESSAD Clamagérans (91)



Stéphanie DARCHY-GRANGER
SESSAD René Fontaine
IME René Fontaine (78)



Lionel BALTHAZARD
Entraide Haute-Loire (43)



Marc DÉGENÉTAIS
Entraide Emploi (75)



François BIAUD
Foyer d'hébergement & de vie
Barbanègre (75)



Rachel DIAZ
IME Henri Wallon (95)



Olivier GÉRET
ITEP Rosa Parks
SESSAD Rosa Parks (93)



Muriel DUCOURET FERRANDI
Hôpital de jour Francine Klein (75)



Catherine COCOZZA
Entraide Ain (01)



Laurent FLEURY
ESAT Lucie Nouet (78)



Jean-François COFFIN
Entraide Isère (38)



Stéphanie HAINOZ-SEBERT
IME de Chevreuse (78)





Julien HONO
SESSAD Les Avelines
EMP Les Avelines (92)



Nathalie MORGADO
CMPP Robert Verdier
CMPP de Morsang-sur-Orge
CMPP de Grigny (91)



Karine LOUSSERT
Entraide Allier (03)



Corine NICOLAS
CAMSP Janine Levy (75)



Sabine JOLY
IME Daniel Seguret
SESSAD Daniel Seguret (95)



Florence QUERNIN
IME de Saussure
SESSAD & IMP Dysphasia (75)



Christine KOFFI-KHALEY
STEPAD Pierre Mâle
ITEP Pierre Mâle (95)



Ève TISZAI
ESAT Les Ateliers de Jemmapes (75)



Vassilia TIRPIDIRIS
Foyer Jean Moulin
ESAT Jean Moulin (75)



Delphine VANTHORRE
ESAT Les Ateliers Créatifs de Limeil
EA Les Jardins de la Sellerie (94)



Christèle MAILLÉ
EMPRO de Suresnes
EMPRO Les Résonances (92)



MAS Lucie Nouet (78)
En cours de recrutement



Denis MESKEL
Complexe Evelyne Conte (92)
ESAT Camille Hermange (92)

Liste actualisée au 25 mai 2019



NOTRE HISTOIRE

7 AVRIL 1954

la Mutuelle Accidents Elèves de la région parisienne crée l'Entraide Universitaire, association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a alors pour mission de créer des établissements à caractère social, ce qu'elle fait dès 1959.

1962

L'Entraide Universitaire participe à la création de l'APAJH, autre grande association du secteur, et ouvre le domaine "remember" à St Hilaire de Riez qui accueille classes de mer et colonies de vacances pour jeunes handicapés mentaux.

1965

Création de la maison d'enfants du Mayet de montagne qui deviendra une MECS.

DE 1966
À 1970

Développement de la vocation sanitaire et médico-sociale de l'EU avec la création du centre de rééducation fonctionnelle pour enfants et le CAT Jemmapes, à Paris.

1986

Création du premier ESAT et foyer pour sourds à Paris.

1982

Ouverture de l'IME de Chevreuse (78) qui accueille des enfants et adolescents et du Foyer Barbanègre à Paris.

1978

Création d'un hôpital de jour pour enfants, à Paris.

1974

Création d'un complexe à Villeneuve la Garenne (92), regroupant ESAT et foyer.

1971

Création du premier CAMSP de France, à Paris.

DE 1997 À 2001

L'Entraide Universitaire s'engage dans une politique de développement avec des fusions absorptions et reprises d'activités. En 2000, en fusionnant avec l'Entraide Universitaire, l'ABNG, association créée en 1917 pour prendre en charge les blessés nerveux de la guerre de 14 et qui a créé en 1924 les premiers ITEP de France, apporte 4 établissements situés dans l'Ain, le Val d'Oise et l'Essonne.

2001

La MAE et l'Entraide Universitaire se séparent et l'action de l'association s'ancre définitivement dans le champ du médico-social.

2003

Inauguration du Café Signes, brasserie parisienne rattachée à l'ESAT Jean Moulin, gérée par des personnes sourdes et entendants.

2018

Ouverture du CMPP de Grigny. Signature des traités de fusion-absorption des associations du CMPP et de l'EMPRO de Suresnes

2015-2017

Reprise des 3 établissements de l'association AMPP en Isère (1 CMPP et 2 SESSAD). Un mandat de gestion pour 2 établissements des Hauts de Seine (1 CMPP et 1 IMPro). L'association signe un CPOM (Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens) en Île-de-France.

DÈS 2004

L'association déploie les activités de certains de ses établissements et s'enrichit encore de quelques établissements : ESAT de Nanterre, IME et accueil familial d'Ecouen, IME et SESSAD des Clayes sous bois, IME de Sarcelles, CMPP de Morsang sur Orge, ITEP d'Evry.

NOTRE INGÉNIERIE SOCIALE

L'association a développé des expertises au service de la prise en charge et l'accompagnement de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte en situation de handicap ou en difficulté sociale. Cherchant à répondre au plus près des besoins, l'ingénierie sociale développée par l'Entraide Universitaire couvre des champs de compétences diversifiés.



NOUS SOMMES L'ASSOCIATION ENTRAIDE UNIVERSITAIRE

nouveau-né

enfant

adolescent

jeune adulte

adulte

personne vieillissante



• 5040 •
USAGERS



1308
SALARIÉS



Difficultés
sociales



Déficiência
intellectuelle



Troubles
psychiques



Handicaps
sensoriels



Troubles
envahissants du
développement



Troubles du
comportement



Troubles des
apprentissages



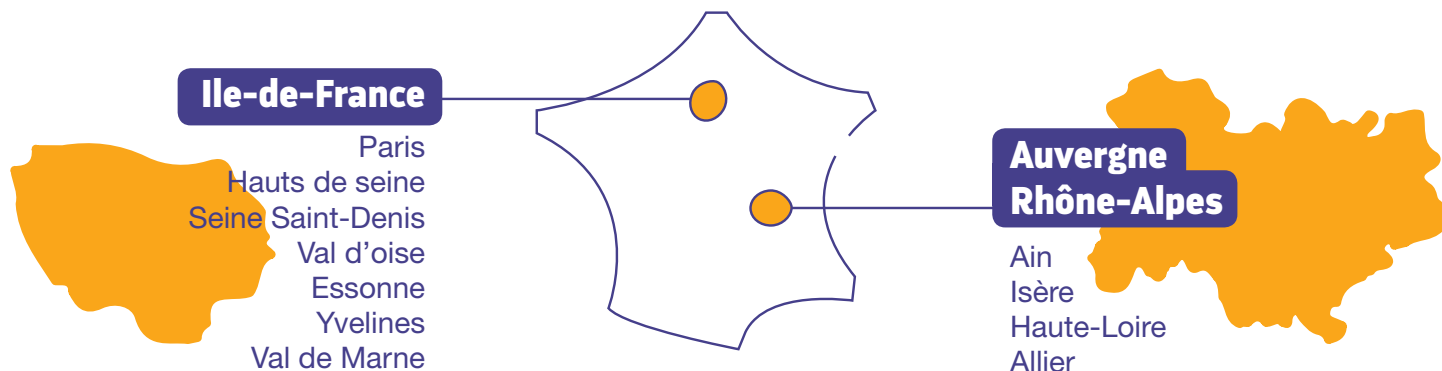
Handicaps rares
(polyhandicap)

52



ÉTABLISSEMENTS EN FRANCE

P



Ile-de-France

Paris
Hauts de seine
Seine Saint-Denis
Val d'oise
Essonne
Yvelines
Val de Marne

Auvergne Rhône-Alpes

Ain
Isère
Haute-Loire
Allier



SOINS

Rééducation fonctionnelle
Diagnostic, prévention
et soins précoces



FORMATION TRAVAIL

Formation professionnelle
Insertion par le travail
et maintien dans l'emploi



ÉDUCATION

Éducation spécialisée



SCOLARISATION

Unité d'enseignement
Inclusion en milieu ordinaire



HÉBERGEMENT

Collectif
En appartement

NOS PARTENAIRES

Maison Départementale des Personnes
Handicapées

Éducation nationale

Hôpitaux et médecine de ville

Entreprises

Aide Sociale à l'Enfance

Collectivités territoriales & communes

Autres acteurs médico-sociaux

NOS AUTORITÉS DE CONTRÔLE ET DE FINANCEMENT

Conseils départementaux

Agence Régionale de Santé

Protection Judiciaire de la Jeunesse

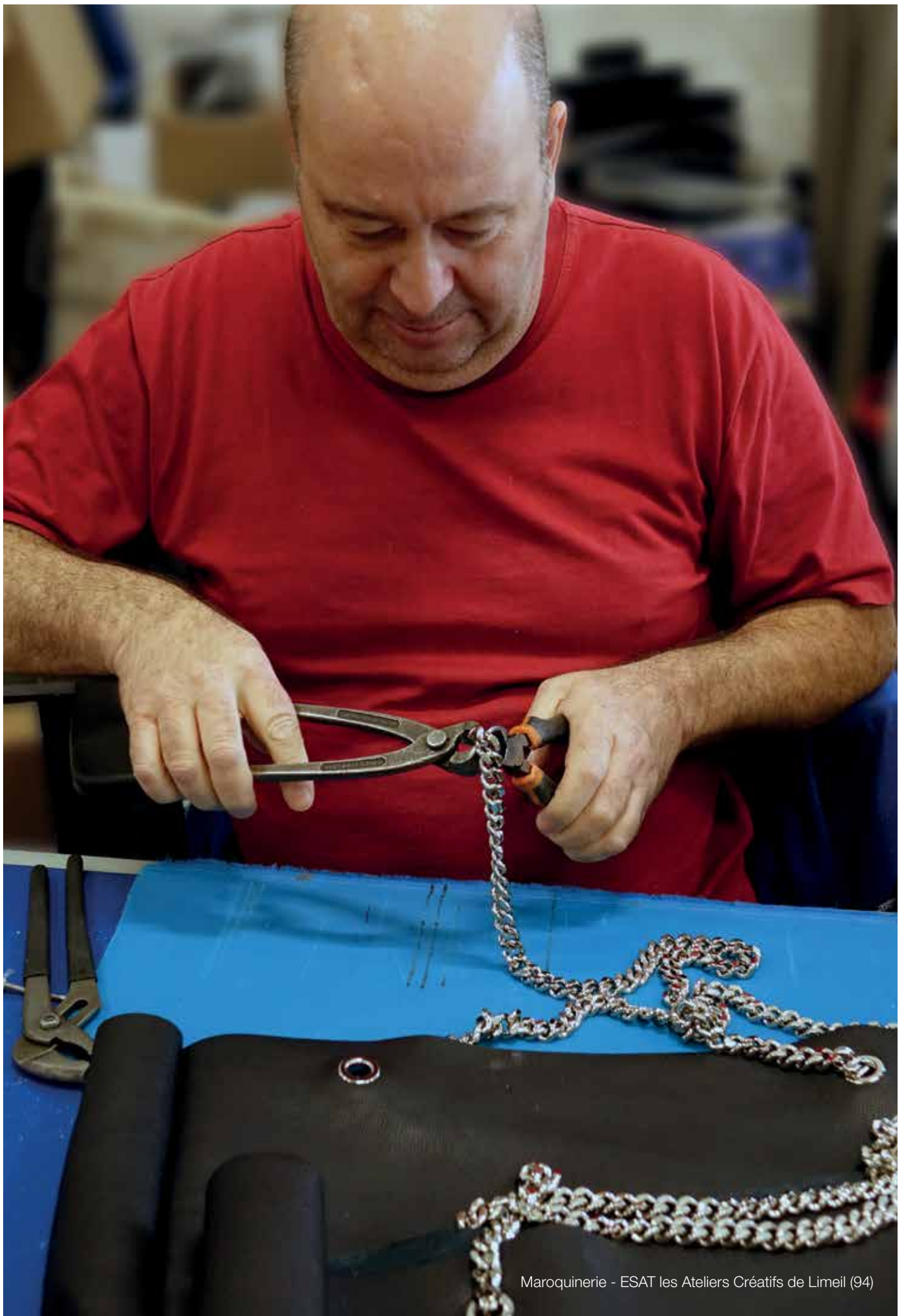
**NOUS AGISSONS POUR
LA CITOYENNETÉ DE TOUS**

PROTECTION DE L'ENFANCE

UPAES - MECS - PFS
AE - SAPMN

HANDICAP

HÔPITAL DE JOUR - CAMSP - CMPP - ESAT/EA - EMPRO/
IME - ITEP FOYERS - MAS - SESSAD - ENTRAIDE EMPLOI



Maroquinerie - ESAT les Ateliers Créatifs de Limeil (94)

2018, UNE ANNÉE CHARNIÈRE

La signature du CPOM Ile-de-France de l'Entraide Universitaire fin 2017 a ouvert en 2018 une nouvelle ère pour l'association. Cette première année de réalisation a été l'occasion de revoir l'ensemble de notre fonctionnement, au-delà du seul territoire francilien, et plus particulièrement de la gestion et de l'animation de ses établissements et services.

L'Entraide Universitaire a souhaité s'approprier les récentes évolutions du secteur pour en être un acteur pertinent et se doter des moyens permettant de conduire les changements attendus. De nouveaux outils ont ainsi été mis en œuvre et certaines modalités de travail ont évolué avec notamment la création d'un comité de pilotage interne des CPOM dont l'objet est de suivre les quatre documents de contractualisation que compte l'association.

Dans le même temps afin de ne jamais perdre de vue le sens de son action, l'association a ouvert une réflexion importante autour de son projet associatif. Cette démarche a débuté en septembre 2018 avec un bilan du projet en cours et la définition des axes du nouveau projet 2020-2024 qui devrait être adopté lors de l'Assemblée générale 2019. Cet important chantier a mobilisé toutes les parties prenantes de l'association, salariés, administrateurs, adhérents, usagers et familles, sous le pilotage de la Cellule qualité.

Il s'est agi de donner corps aux nouvelles relations contractuelles avec les pouvoirs publics et atteindre ainsi les objectifs déterminés ensemble dans un souci permanent d'améliorer l'accompagnement proposé aux différents usagers.

Dans ce cadre, de nombreuses actions ont d'ores et déjà été initiées alors que d'autres mériteront d'être investies davantage dans les années à venir. Il est évident que des ressources spécifiques devront être déployées en 2019 pour maintenir l'effort initié en 2018 et poursuivre les transformations en cours. C'est notamment le cas du système d'information dans son ensemble avec celui dédié à l'accompagnement des usagers en particulier.

Une réelle dynamique est née à cette occasion au sein de l'association, organisée désormais pour mieux s'inscrire dans le nouveau contexte du secteur. Cette dynamique, appuyée par un projet associatif renouvelé, devrait permettre d'améliorer l'accompagnement proposé par les établissements de l'Entraide Universitaire. Elle a été possible grâce au travail quotidien des équipes du siège et des établissements sans qui tout changement serait impossible. Nous les remercions pour leur investissement.

« une réelle dynamique est née au sein de l'association, organisée désormais pour mieux s'inscrire dans le nouveau contexte du secteur »

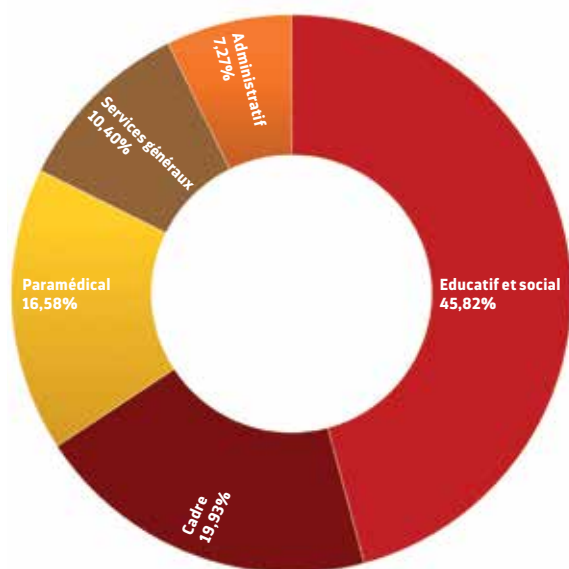
Les Directeurs de pôles de la Direction Générale



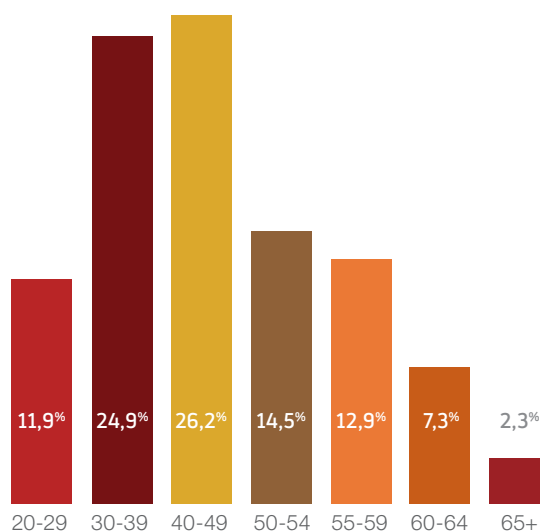
Effectif total : **1375** salariés

liés par un CDD ou un CDI, à temps plein ou à temps partiel, au 31 décembre 2018 (1265 en CDI)

Effectif par catégorie socioprofessionnelle



Pyramide des âges tous métiers confondus



275
salariés sont des cadres

- ▶ 1 Directrice générale
- ▶ 4 Directeurs de pôles
- ▶ 23 Directeurs de structures
- ▶ 56 Directeurs adjoints
- ▶ 46 Cadres techniques
- ▶ 98 Psychologues
- ▶ 47 Médecins

62
salariés en situation
de handicap
à l'échelle de l'association

L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES AU COEUR DE NOTRE POLITIQUE RH

Nous présentons pour cette première année les résultats de l'association*



Ecart de rémunération : 3,1%
Points obtenus : 36/40

Ecart d'augmentation individuelle : 0%
Points obtenus : 20/20

Ecart de promotion : 0,4%
Points obtenus : 15/15

Salariés augmentés au retour d'un
congé maternité : 0%
Points obtenus : 0/15

Salariés du sexe sous-représenté parmi les
10 plus hautes rémunérations : 2
Points obtenus : 5/10

Total : 76/100

L'écart de **rémunération** entre les femmes et les hommes est de **3,1%**. Il est favorable aux **femmes**, comme le taux d'**augmentations individuelles**.

Le taux de **promotions** est de **0,4%** en faveur des **hommes**.

Bien que répondant, avec **76 points**, aux obligations légales d'atteindre un minimum de **75 points** sur 100, l'association se doit d'améliorer son index « égalité professionnelle ».

* Depuis le 1er mars 2019, les entreprises de plus de 1000 salariés ont l'obligation de publier leur index « égalité professionnelle » et d'adresser leur résultat à l'administration

LE BILAN FINANCIER

BILAN SIMPLIFIÉ	ACTIF EN K€	2018	2017
	Actif immobilisé	52 068	54 134
	Stocks et en cours	131	120
	Créances	8 882	13 180
	Trésorerie	48 627	43 787
	Charges constatées d'avance	411	423
	TOTAL GÉNÉRAL	110 119	111 644

PASSIF EN K€	2018	2017
Fonds propres	71 106	71 792
Provisions	6 459	5 911
Emprunts	18 479	19 949
Dettes	14 071	13 973
Produits constatés d'avance	4	18
TOTAL GÉNÉRAL	110 119	111 644

COMPTE RÉSULTAT	EN K€	2018	2017
	Résultat d'exploitation	-1 179	2 250
	Résultat financier	539	424
	Résultat exceptionnel	1 262	-148
	Engagement à réaliser / report des ressources non utilisés	-244	-1 098
	RÉSULTAT NET COMPTABLE	377	1 429

Résultat budgétaire
2 241 156 €

Produit de la tarification
70 084 775 €

4 CPOM	CPOM Ile-de-France	38 établissements	47,9 M€
	CPOM Ain	5 établissements	6,3 M€
	CPOM Isère	2 établissements	3,8 M€
	CPOM Hôpital de jour	1 établissement	0,97 M€

Hausse du taux de frais de siège
à 2,79% en 2018 contre
2,07% en 2017

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE TRÈS SAIN

La trésorerie nette représente **222 jours** de charges décaissables
L'actif immobilisé représente **47%** du bilan
Les fonds associatifs représentent **65%** du bilan
Le fond de roulement représente **46,5 M€**



RÉSULTATS BUDGÉTAIRES PAR ACTIVITÉ

ESAT budget commercial	- 87 169 €
CAMSP	6 517 €
CMPP	156 330 €
Direction générale	73 845 €
EMP	299 413 €
ESAT budget social	- 118 525 €
Foyer	64 580 €
Hôpital de jour	- 36 991 €
IME	134 236 €
ITEP	1 033 746 €
MAS	- 496 670 €
Protection enfance	213 844 €
SESSAD	378 666 €
Vie associative	619 334 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 241 156 €



INVESTISSEMENTS

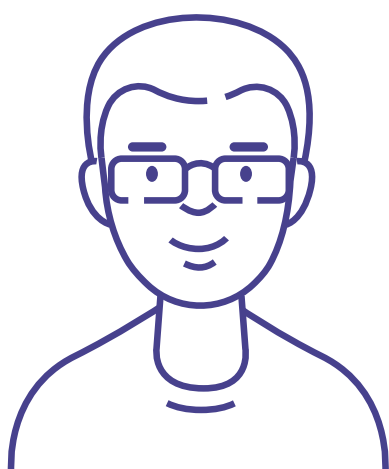
EMP Les Avelines (photo) : projet de rénovation et extension HQE/fin de chantier 2,6 M€
 MECS Allier : travaux de réhabilitation en cours pour un projet de 1,5 M€ achèvement prévu en 2019
 MAS Lucie Nouet : travaux en cours relatif au changement sécurité incendie 0,3 M€



LE BILAN DE L'ACTIVITÉ

5040 personnes

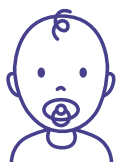
ont été accompagnées par les établissements et services de l'Entraide Universitaire en 2018



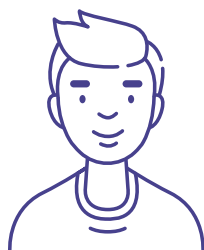
66%
d'hommes



34%
de femmes



13%
ont moins de 6 ans



53%
entre 6 et 20 ans



33%
entre 21 et 59 ans



1%
ont plus de 60 ans



87 742
actes réalisés

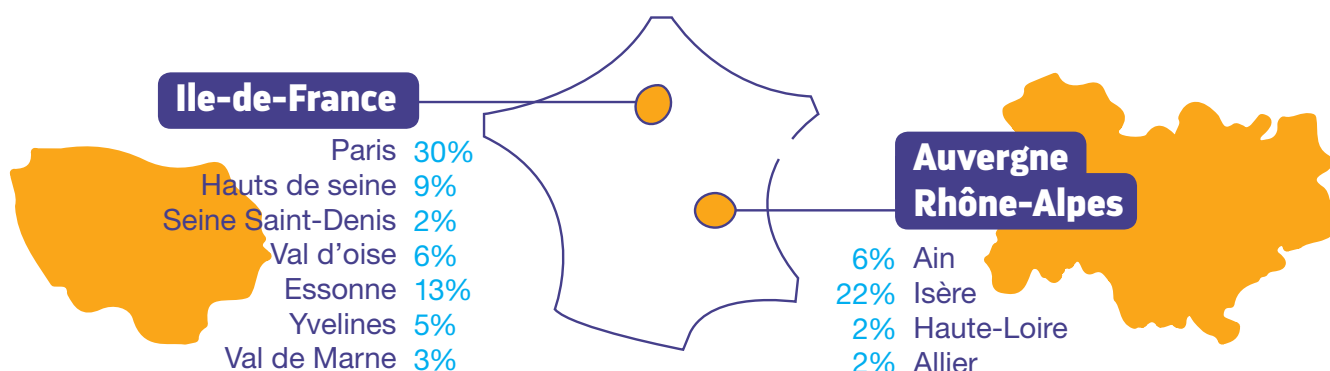
343 076
journées réalisées

Comment adaptons-nous nos réponses ?

L'Entraide Universitaire décline ses interventions pour adapter ses réponses aux besoins des personnes accompagnées :

- ▶ Le diagnostic, la prévention et les soins précoces concernent plus de **1200 jeunes enfants** dans les CAMSP, CMPP et à l'Hôpital de Jour,
- ▶ La scolarisation au sein des structures ou son accompagnement en milieu dit « ordinaire » concerne plus de **2300 enfants et adolescents** dans les IME, EMP, EMPro, ITEP et SESSAD,
- ▶ Plus de **2600 personnes** sont accompagnées dans le cadre d'interventions d'éducation spécialisée,
- ▶ Plus de **130 jeunes** bénéficient d'une formation professionnelle ou préprofessionnelle au sein de l'EMPro et de certains ITEP et IME,
- ▶ Plus de **170 adultes** ont été hébergés au sein des foyers et MAS,
- ▶ Plus de **330 enfants et adolescents** ont été hébergés, dans le cadre de la protection de l'enfance mais également dans certains IME et ITEP,
- ▶ L'insertion par le travail et le maintien dans l'emploi concernent plus de **1000 personnes**, travaillant au sein des ESAT ou accompagnés par le Cap Emploi (partenariat UNIRH75 / Entraide Universitaire).

Où nos usagers sont-ils accompagnés ?



1. Des travailleurs « extra-ordinaires »

Extra-Ordinaire.	20
La plateforme commune pour les ESAT	21
Duoday	22
Des sportifs « extras »	23

2. Des professionnels « acteurs de réseaux »

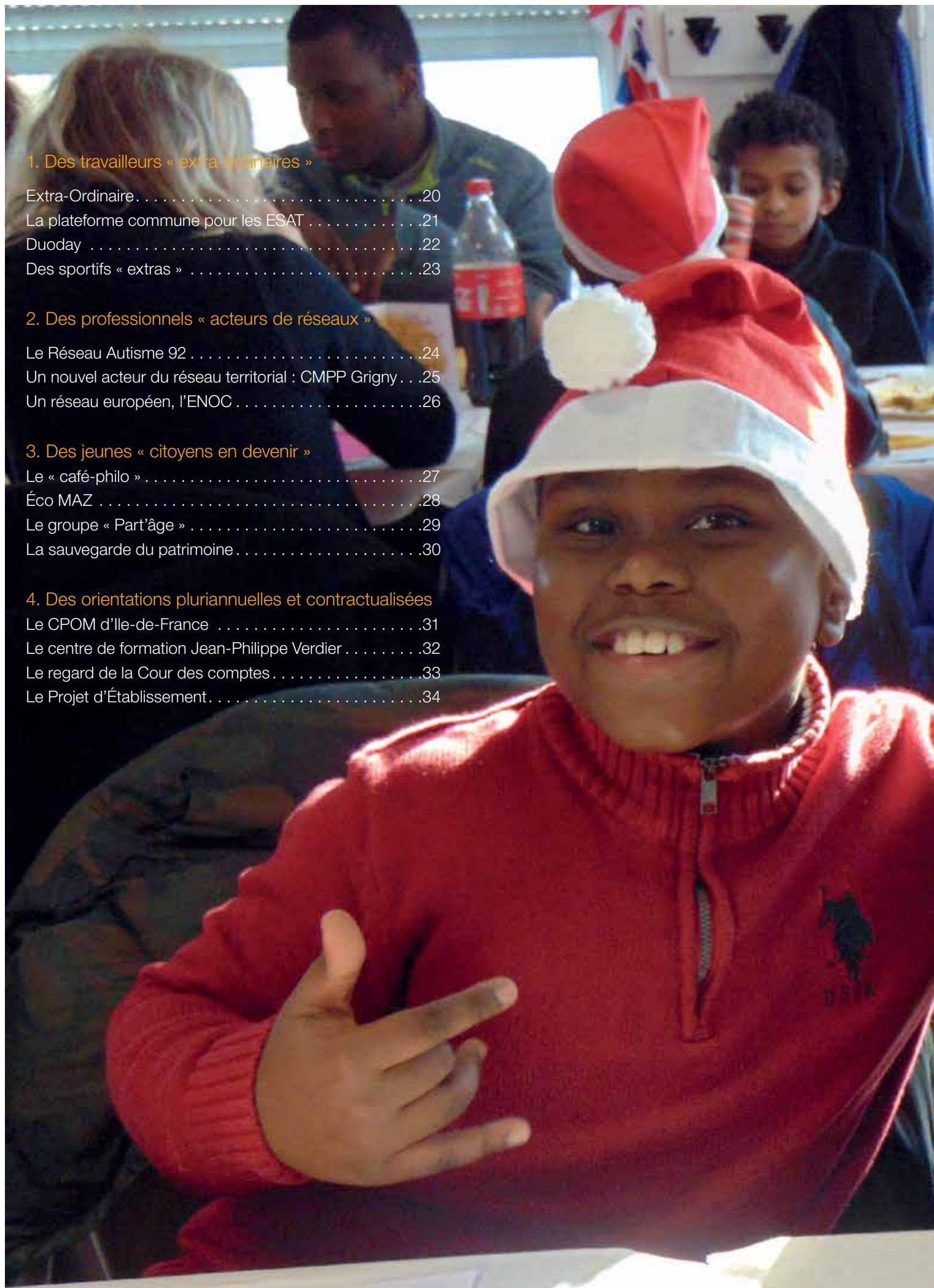
Le Réseau Autisme 92	24
Un nouvel acteur du réseau territorial : CMPP Grigny	25
Un réseau européen, l'ENOC	26

3. Des jeunes « citoyens en devenir »

Le « café-philo »	27
Éco MAZ	28
Le groupe « Part'âge »	29
La sauvegarde du patrimoine	30

4. Des orientations pluriannuelles et contractualisées

Le CPOM d'Ile-de-France	31
Le centre de formation Jean-Philippe Verdier	32
Le regard de la Cour des comptes	33
Le Projet d'Établissement	34





**ACTUALITÉ DES
ÉTABLISSEMENTS**

1. Des travailleurs « extra-ordinaires »

Promulguée par le Président de la République en septembre 2018, la loi “Pour la liberté de choisir son avenir professionnel” comprend également plusieurs mesures qui visent à mieux former et recruter les travailleurs handicapés. Au quotidien, les professionnels des 6 ESAT de l’Entraide Universitaire visent à favoriser cet aspect. Ils concourent à accompagner les travailleurs handicapés dans l’exercice de leur activité professionnelle, avec pour finalité l’autonomie et l’épanouissement de ces personnes par le travail.

Ainsi, les travailleurs d’ESAT sont insérés au quotidien dans le tissu économique local et reconnus pour leurs compétences à travers plusieurs dispositifs de prestations de services, mises à dispositions individuelles ou collectives.



Extra-Ordinaire

L’histoire qui suit est un conte moderne racontant l’insertion d’une personne en situation de handicap issue du « milieu protégé » vers le monde du travail appelé « milieu ordinaire »...

« Extra-Ordinaire » est un court-métrage de 4min et 20s, réalisé en 2018 par plus d’une vingtaine de travailleurs de l’ESAT Les Ateliers de Jemmapes (75), accompagnée par Amélie Briant, leur animatrice socio-éducative.

Le projet s’inscrit dans le cadre du Festival « Regards Croisés », spécialisé dans la promotion des courts-métrages sur les « Métiers et handicaps » proposé chaque année par l’Association l’Hippocampe. Ce Festival contribue à promouvoir les politiques menées en faveur du handicap, mais aussi à l’échange d’expertises à partir de films où les compétiteurs du Festival expriment en 6 minutes maximum, de manière drôle, décalée ou sérieuse leur vie au travail.

Créé en stop-motion (technique d’animation image par image), le film a été entièrement façonné par les travailleurs (dessin / photographie / narration / bande sonore) lors de différents groupes de réflexion.

Ce film se veut être une fable racontant l’intégration d’une personne en situation de handicap embauchée comme « Extra » dans le milieu ordinaire. Il témoigne des préjugés mais livre finalement une vision optimiste de cette intégration « extra-ordinaire ».

Il s’agit ici de valoriser la différence plutôt que de la stigmatiser, tout en s’interrogeant sur le sens des mots attribués au milieu du handicap (doit-on opposer « ordinaire » à « protégé » ?).

« C’est ainsi que l’extra les changea de leur triste ordinaire en leur offrant un peu de ce qu’il avait de moins ordinaire ».



La plateforme commune pour les ESAT

Situés en région parisienne, les ESAT gérés par l'association Entraide Universitaire sont des établissements multi-services reconnus pour la qualité de leurs prestations et leurs capacités à développer de nouvelles compétences.

Les directeurs de ces ESAT et les membres de la commission Communication ont réalisé un portail web dédié aux ESAT et à l'Entreprise Adaptée de l'association. Cette plateforme **www.esat-france.eu** a pour ambition de développer la dimension commerciale de ces établissements, si particuliers dans le domaine du médico-social.

Pourquoi faire appel à un ESAT ?

- ▶ Des expériences depuis plusieurs dizaines d'années dans de nombreux secteurs d'activité,
- ▶ Un partenariat avec un établissement à double vocation : sociale et commerciale,
- ▶ Une forte réactivité en termes de propositions commerciales,
- ▶ Des tarifs très concurrentiels,
- ▶ Des avantages fiscaux ...

Ainsi, quotidiennement, des équipes de travailleurs présentant diverses situations de handicap s'organisent par pôle métier pour proposer à leurs clients un savoir-faire exemplaire. Les moyens des ESAT sont mis au service des projets de chacun. Particuliers et professionnels peuvent ainsi bénéficier de nombreuses prestations telles que l'entretien des espaces verts, le service traiteur, la Gestion Electronique de Documents...



La variété des clients qui leur font confiance (entreprises, collectivités locales, syndicats, particuliers...) procure une diversité de situations professionnelles qui, toutes, contribuent à étoffer l'expérience des travailleurs.



363 travailleurs en situation de handicap
6 Etablissements de Soutien et d'Aide par le Travail (ESAT) et 1 Entreprise Adaptée (EA)
15 spécialités et prestations



Duoday

Le Duoday est un dispositif simple et efficace : une entreprise, une administration, une association ou encore une institution permet le temps d'une journée, des duos entre ses collaborateurs volontaires et des personnes en situation de handicap.

Le 26 avril 2018 a eu lieu la troisième édition française du DuoDay. Le concept DuoDay a été créé en Irlande en 2008, repris en Belgique en 2010, puis dans toute l'Europe les années suivantes. En 2018, sous l'impulsion de la Secrétaire d'État chargée des Personnes handicapées, Sophie CLUZEL, il s'est déployé au niveau national. Cette journée vise à favoriser la rencontre et de tenter de dépasser ensemble les préjugés de chacun. Dans le cadre de cette journée, Madame CLUZEL et quatre autres ministres sont venus déjeuner au Café Signes en duo avec des étudiants en situation de handicap (photo ci-dessous).



Le Café Signes (75) est ce café restaurant parisien tenu et fréquenté conjointement par des personnes sourdes et des personnes entendantes. Entièrement conçu autour du thème de l'échange et de la communication, notamment par la langue des signes, le Café Signes est l'aboutissement d'une action menée depuis plusieurs années par l'ESAT Jean-Moulin. Chaque jour, s'y retrouvent jeunes, étudiants, salariés, retraités en quête d'échanges et de convivialité.

Cette cohabitation favorise une collaboration naturelle et spontanée, une rencontre de tous les jours...



De gauche à droite : Marlène SCHIAPPA, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes ; Sophie CLUZEL, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées ; Benjamin GRIVEAUX, Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement ; Geneviève DARRIEUSSECQ, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées ; Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères.





Des sportifs « extras »

Chaque travailleur bénéficie d'un suivi socio-professionnel adapté à ses besoins. Des activités de soutien à visée professionnelle sont proposées et assurées par les membres de l'équipe.

Clichy Rugby Cœur Ovalie, c'est une aventure qui commence en novembre 2016, après quelques années de réflexion, une dizaine de bénévoles se mettent au service des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Ce sport développe un esprit de solidarité, un dépassement de soi, une confiance en soi, une volonté d'aller vers l'avant et une socialisation. Ces valeurs ainsi ancrées se retrouvent dans les domaines professionnels et privés.

A l'ESAT Evelyne Conte (92), 12 travailleurs sont membres de l'équipe de rugby adaptée du club Clichy Rugby Cœur Ovalie.

Le 27 mai 2018, pour la première fois se tenaient les championnats de France de rugby adapté. Ces championnats, réservés aux personnes souffrant de

« Nous perdons en finale mais nous sommes fiers de ce résultat pour le premier championnat de France », a souligné le président et fondateur du club Clichy, Nick Gallo.

Samir (joueur D3) : « Le rugby ça me fait du bien, je fais du sport et ça me donne confiance ».

Bruno (Coach) : « Le rugby, c'est comme la solidarité, ça fait du bien au cœur, au corps et à l'esprit »

troubles psychiques et déficience mentale, avaient lieu à Bressols dans le Tarn-et-Garonne. Plus de 250 personnes y ont participé dont l'équipe de Clichy. Résultat : Clichy devient vice-champion de France !



2. Des professionnels « acteurs de réseaux »

L'accompagnement des personnes au sein des structures gérées par l'Entraide Universitaire est un accompagnement global. Il ne s'arrête pas en l'absence physique de la personne. De nombreuses prestations indirectes sont réalisées par les équipes. Celles-ci prennent régulièrement la forme de temps d'échanges entre professionnels, que cela soit en interne ou avec les partenaires extérieurs. Afin de favoriser le parcours des usagers, le travail en réseau apparaît comme un axe essentiel de l'intervention des professionnels. Il vise, à un moment donné, sur un territoire donné, à organiser la réponse des professionnels face aux problématiques rencontrées.

Le Réseau Autisme 92

Depuis plus de 10 ans, différents « plans autisme » se succèdent. Ils soulignent l'importance de créer des groupements de coopération pour mutualiser les connaissances des acteurs et développer leurs compétences.

C'est dans cette optique que l'EMP Les Avelines – qui a par ailleurs inauguré ses nouveaux locaux en décembre 2018 – s'est inscrit dans une démarche de signature de conventions de partenariats avec des acteurs de son territoire. L'un des enjeux de cette mise en réseau est la réponse aux « cas complexes », dans le cadre de la Réponse Accompagnée Pour Tous (RAPT), afin d'être toujours en mesure de proposer une solution aux jeunes qui connaissent des parcours difficiles et d'éviter les ruptures de prises en charge.

La question des parcours et de la fluidité entre les différents acteurs est une problématique récurrente du champ social et médico-social. C'est pourquoi, de nombreuses structures des Hauts-de-Seine, dont l'EMP des Avelines ont créé le « Réseau Autisme 92 ». Ensemble, les professionnels participent à la construction d'une fluidité de parcours, d'échanges de pratiques, de soutiens concrets, au bénéfice des enfants et de leurs familles.



Le « Réseau Autisme 92 » associe différents acteurs sanitaires et médico-sociaux, pouvant constituer chacun un élément du parcours des jeunes avec autisme ou autre TED (Troubles Envahissants du Développement) accueillis : services hospitaliers, CMP et secteur de pédopsychiatrie, ainsi que toutes les structures médico-sociales du territoire à même d'être un maillon du parcours des jeunes. Le développement de partenariats et de réseaux de professionnels constitue une des solutions possibles afin de répondre aux besoins spécifiques de chaque personne accompagnée. Il permet aussi de créer une force et une complémentarité suffisamment étayées pour gérer les situations les plus complexes, qui demandent une technicité et une disponibilité que seuls plusieurs acteurs simultanés peuvent déployer.





52 services ou établissements
2 régions d'implantation, 11 départements
800 partenaires locaux ou territoriaux
27 conventions formalisées avec les services locaux de l'Education Nationale...

Un nouvel acteur du réseau territorial, le CMPP de Grigny

La mise en réseau ne prend pas uniquement sens pour les structures souhaitant développer les réponses qu'elles peuvent apporter ; elle peut parfois être à l'origine de la création d'un établissement ou d'un service sur un territoire.

En septembre 2018, l'Entraide Universitaire a ouvert un nouveau CMPP à Grigny, dans le département de l'Essonne (91). Le CMPP est un service de consultations pluridisciplinaires, qui reçoit les enfants et les adolescents en journée, sur rendez-vous. Le CMPP s'adresse aux enfants et adolescents de la naissance à 20 ans, présentant des difficultés psychologiques, familiales, scolaires, sociales, ou dans leur développement.

Cette ouverture est venue répondre à un besoin identifié de longue date par les différents acteurs du territoire : écoles, services de PMI, professionnels de santé, associations locales... en effet, constatant depuis de nombreuses années une absence de réponse adaptée aux besoins de certains enfants, présentant notamment des troubles du langage ou des apprentissages, tous se sont accordés sur la nécessité d'ouvrir un CMPP à Grigny.



Dans un premier temps, afin de répondre aux besoins immédiats, des moyens ont été alloués au CMPP de Grigny, suite à un redéploiement lié à une cessation d'activité. Ceux-ci ne permettent donc pas de couvrir l'ensemble des besoins identifiés mais apparaissent comme une première réponse. Ainsi, des locaux provisoires ont été prêtés par la Mairie de Grigny au sein de la maison des associations. L'accès aux différents espaces s'est fait progressivement, en fonction des départs et des déménagements des différentes associations présentes.

Des bureaux individuels, une salle de psychomotricité, une salle de réunion mutualisée (avec une autre association) et des espaces dédiés à l'accueil des enfants et de leur famille ont été réalisés.

Très vite, le CMPP va pouvoir ouvrir davantage ses portes : le projet d'Appel à Manifestation d'intérêt (AMI) déposé auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) a été retenu.





Un réseau européen, l'ENOC

A l'occasion de la 22^{ème} rencontre annuelle de l'ENOC, les CAMSP, acteurs incontournables pour la mise en place des interventions précoces en santé publique française, ont été mis à l'honneur.

Le réseau ENOC (European Network of Ombudspersons for Children, le réseau européen des Défenseurs des enfants) s'est réuni du 19 au 21 septembre 2018 au siège du Défenseur des droits, à Paris. Fondé en 1997, le réseau ENOC compte actuellement 42 membres dans 34 Etats européens. Chacun de ses membres est un acteur en charge de la promotion et de la protection des droits de l'enfant tels qu'ils sont formulés dans la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE).

La directrice du CAMSP Janine Lévy (75), Corinne NICOLAS, était présente à cette conférence et à ce travail de collaboration. Dans le sillon de cette participation, la structure a reçu en son sein une trentaine de Défenseurs des enfants, provenant de différents pays européens. Cette visite a favorisé le partage d'expériences concernant l'action précoce, la sensibilisation et la prévention rendant ce moment captivant et extrêmement instructif.

Moment d'autant plus intéressant que pour certains Défenseurs des enfants ce dispositif d'intervention précoce était méconnu.

Soulignons que cette rencontre a été l'occasion pour le CAMSP de mettre en avant son plateau technique garant de la polyvalence, la précocité des interventions sans attendre un diagnostic pour agir, le travail de prévention et de lien avec l'ensemble des partenaires.

Notons qu'un rapport est paru et disponible en ligne. Ce dernier vise à apporter un aperçu européen des politiques publiques adoptées en faveur de la santé mentale et des principales difficultés observées dans les pays. Il permet de disposer d'une cartographie des dispositions mises en faveur des droits et de la participation des enfants et adolescents hospitalisés.

Enfin il s'intéresse aux questions relatives à l'exclusion et à la stigmatisation des jeunes ayant des troubles psychiques.



3. Des jeunes « citoyens en devenir »

Dans la lignée des idées de Citoyenneté et d'Appartenance qui fondent l'action de l'Entraide Universitaire, les personnes accompagnées au sein de ses établissements et services montrent qu'elles sont en pleine capacité d'être des membres actifs de leur environnement. À ce titre, les jeunes de plusieurs structures se sont illustrés en 2018 par leur implication dans la cité, pour des projets relevant tant de l'écologie que du patrimoine, de la philosophie ou du lien intergénérationnel.



3 secteurs d'intervention : protection de l'enfance, sanitaire et médico-social
36 établissements et services
Plus de 2500 enfants accompagnés

Le « café-philo »

C'est la rencontre entre l'individuel « singulier » et le groupe « pluriel » qui donne sens au projet de l'EMPro Les Résonances (92). La conjugaison des orientations doit « armer » l'adolescent à être à la fois mieux psychiquement et être une personne civiquement responsable .

Donner un sens à sa vie quand on a 16-20 ans est parfois complexe. C'est pourquoi le « café-philo » animé par un jeune et une éducatrice au café de Saint Cloud tente 2 fois par trimestre de s'interroger sur différents sujets. L'universalité et la liberté ont été les derniers thèmes abordés. Mais qu'est-ce qu'un « café-philo » ?

Le « café-philo » est un espace d'échanges, de débats ouvert à tous, sans distinction d'origine, de genre, de niveau d'étude ou de classe sociale où tous les sujets peuvent être abordés. Les débats visent une orientation philosophique, en tant que démarche d'exploration et de questionnement sur le sens des choses et de la vie. Le plus souvent, ces rencontres ont lieu autour « d'un café », favorisant ainsi la convivialité et la rencontre de l'autre.

L'autonomie de pensée est ainsi mise en avant et permet à chacun de développer sa propre posture citoyenne. Ainsi, le « café philo » est un des lieux d'information mais surtout de compréhension des mécanismes sociaux et économiques. Les réponses données par les jeunes ont d'ailleurs surpris agréablement les professionnels.

N'hésitez pas à rejoindre ce lieu de rencontres et d'échanges. Dans l'attente, nous vous proposons un petit sujet de réflexion : être citoyen, est-ce être un acteur continu de la démocratie ?





Éco MAZ

Le projet « éco MAZ », où quand les jeunes accueillis au sein de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) du Mazel (43) sont les futurs éco-citoyens de demain...

Dans le cadre d'une sensibilisation à l'écologie, des éducateurs et les adolescents ont souhaité travailler autour de la gestion des déchets au sein de la maison d'enfants. Celle-ci s'est réalisée en parallèle à la campagne de sensibilisation à l'écologie en juin 2018, portée par Le Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes. Elle visait, pendant une période donnée à informer et former les habitants de la région sur les gestes éco-responsables : 17 semaines, 17 gestes à adopter.

Après un travail préparatoire lors des temps de réunion avec les jeunes, ces derniers ont rénové un local afin de pouvoir en faire un lieu de stockage et de tri des déchets. Des poubelles dédiées ont été installées sur les deux groupes, et les plus grands se sont chargés d'intervenir auprès des plus petits afin de les sensibiliser.

Ce projet, baptisé « éco MAZ » par les jeunes, a trouvé son slogan « un grand pas pour le Mazel, un petit pas pour la planète ! »



Le groupe « Part'âge »

En SESSAD, il s'agit d'intervenir au plus proche du lieu de vie de l'enfant. Favoriser la rencontre entre chacun et rendre cet environnement quotidien, plus accessible pour tous : quand la rencontre intergénérationnelle en est l'un des vecteurs...

Les troubles présentés par les jeunes entravent les apprentissages, la scolarisation et la socialisation. Chaque année, les équipes sont mobilisées pour réaliser un projet personnalisé d'accompagnement (PPA) pour chaque jeune. Les modalités de prise en charge sont adaptées aux besoins des jeunes, en tenant compte de leurs difficultés et de leur âge.

Les différents cadres de l'intervention (école élémentaire, collège, SESSAD, autres espaces) et la particularité des besoins des enfants nous conduisent à diversifier les modes de prise en charge. De ce fait, sont proposées aux jeunes différentes modalités de prise en charge, individuelles ou groupales.

Au SESSAD de l'Albarine (01), les groupes sont pensés à chaque début d'année scolaire pour des jeunes qui ont une problématique avec leurs pairs. Différentes médiations peuvent être utilisées. Pour exemple, nous avons mis en place un groupe visant à favoriser la rencontre intergénérationnelle. Ces moments de rencontre et de partage sont des moments forts. Ils visent la citoyenneté de chacun, inscrivant chaque participant dans notre société, quel que soit son âge. Il permet également de maintenir et de développer les liens sociaux.

La démarche du projet « Le groupe Part'âge » est d'accompagner les jeunes dans leurs difficultés à être en relation, en favorisant les interactions sociales en leur permettant d'être attentifs à leur environnement [...]. Ce projet s'appuie sur un partenariat avec une maison de retraite proche du SESSAD. Cette idée a émergé lors d'échanges avec certains jeunes et de leurs interrogations sur la vie des personnes âgées.

Nous avons tous besoins les uns des autres : les jeunes ont besoin de l'expérience des plus âgés, les aînés ont besoin de ces derniers pour rester dans le temps présent !



La sauvegarde du patrimoine

L'Abbaye Royale du Moncel, située à Ponpoint dans l'Oise (à 40 min de Paris), accueille des groupes tout au long de l'année pour la réalisation d'un chantier participatif. L'idée ? Participer à la rénovation de l'Abbaye, ensemble et dans la convivialité !



Dans le cadre d'un projet « de chantier partagé », certains jeunes du SESSAD Dysphasia (75) ont participé à la rénovation de l'Abbaye Royale du Moncel, appartenant au patrimoine immobilier français. Ils ont pu apprendre et découvrir différents corps de métier, mais aussi participer bénévolement à la rénovation du patrimoine français. Le SESSAD, à travers ce chantier, propose des activités permettant aux jeunes de développer leurs capacités de socialisation, d'autonomie, et d'intégration, qu'elle soit sociale et/ ou scolaire. Ainsi chaque enfant peut s'épanouir en interaction positive aussi bien avec ses pairs qu'avec les adultes qu'il est amené à rencontrer tout au long de son parcours de vie. Ce type de projet vise un double objectif : assurer la remise en état d'un lieu historique et permettre aux jeunes d'acquérir des compétences techniques et de savoir être.

L'idée est de susciter l'envie, de faire réagir, et de se poser les questions : « Comment ? Où ? Pourquoi et pour qui ? Je voudrais ou souhaiterais m'orienter dans telle filière et ainsi permettre le cheminement de ce qui pourrait me correspondre, sans subir mon orientation ».

Cela permet d'inclure les jeunes dans une démarche personnelle pour leur donner la possibilité de s'approprier le choix de l'orientation, ainsi creuser le sillon de diverses filières scolaires proposées par l'Education Nationale ou filières d'apprentissages professionnels, et cela, bien avant d'arriver en troisième afin d'anticiper et de réfléchir plus sereinement le sujet.

Sur une courte période, l'immersion et l'expérience pour tous furent enrichissantes et bénéfiques : 2 jours sur place, dont 1 nuit sous tente, ont favorisé les interactions et échanges entre jeunes, l'entraide, la cohésion et le dépassement de soi émotionnel et physique.

Ce projet avait ainsi pour objectif de développer les points suivants :

- ▶ Valoriser le jeune et son estime de soi.
- ▶ Être capable de mener une tâche du début jusqu'à la fin des travaux.
- ▶ S'affirmer (pour les jeunes les plus inhibés), savoir prendre position dans le groupe.
- ▶ Travailler le détachement du noyau familial, ainsi montrer que l'on grandit et que l'autonomie s'acquiert au fur et à mesure.
- ▶ Travailler la relation à l'autre.

Et vous, que faites-vous pendant vos vacances ? N'hésitez pas à participer à ce type de projet afin de préserver notre patrimoine !

« Notre travail a été de rénover des voûtes enduites de chaux et réhabiliter un chemin fait de pierres, un chemin qui parcourt l'Abbaye jusqu'à un espace du domaine pour que les visiteurs puissent circuler de façon agréable. Ces deux jours furent intenses. Ils ont permis de montrer qu'au travers ces initiatives collectives, les jeunes que nous accompagnons ont pris plaisir à participer à un projet commun.

L'ouverture sur des projets extérieurs nous donne la possibilité d'avoir des champs de pratiques et de réflexions très larges. Les jeunes accompagnés démontrant à nous, professionnels, et à leurs parents, des capacités d'adaptation et d'organisation au-delà de ce que nous avons identifié. »

Amar HAMIDI, éducateur au SESSAD DYSPHASIA



4. Des orientations pluriannuelles contractualisées

Dans le cadre de la réforme de la tarification des établissements sociaux et médico-sociaux, l'objectif est d'établir une relation plus étroite entre l'allocation des ressources et l'accompagnement des parcours des personnes handicapées. L'association Entraide Universitaire porte depuis de nombreuses années une volonté de favoriser le parcours de l'usager. Pour cela, des actions coordonnées et articulées par la direction générale sont mises en place. Elles s'intègrent aux orientations du projet associatif actuel et aux différentes attentes des autorités de tutelle.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens d'Ile-de-France

Alors que plusieurs structures étaient déjà engagées dans des CPOM avec leur organisme de gestion (structures de l'Ain, de l'Isère et l'Hôpital de Jour francilien), un CPOM a été réalisé pour l'ensemble des établissements sociaux et médicaux sociaux gérés par l'Entraide Universitaire d'Ile de France. Il est effectif depuis le 1^{er} janvier 2018 et a été lancé officiellement le 1^{er} février 2018.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens est un contrat de confiance entre les pouvoirs publics et les gestionnaires, basé sur une volonté commune de concilier une gestion moderne avec l'efficacité sociale. A travers cette démarche, l'Entraide Universitaire se voit attribuer non seulement des moyens mais aussi de nouvelles modalités pour mener à bien ses missions.

Ainsi, à partir de diagnostics partagés et au regard des orientations des partis, le CPOM fixe des objectifs et établit les modalités de financement pluriannuel par l'assurance maladie, le Département de Paris et le Département des Hauts de Seine, des établissements et services entrant dans le périmètre du contrat. Il précise les règles de contrôle effectué par les autorités compétentes pour s'assurer de la bonne utilisation des fonds publics ainsi délégués à notre association et les obligations du gestionnaire. Les objectifs du CPOM, matérialisés par des engagements autour de différents axes, s'inscrivent dans les orientations définies dans le projet associatif de l'association Entraide Universitaire et des différents projets stratégiques territoriaux :

- ▶ Ancrage territorial et renforcement de l'inclusion des personnes accueillies
- ▶ Parcours de l'usager
- ▶ Optimisation de l'activité
- ▶ Accompagnement à la qualité de la prise en charge
- ▶ Politique ressources humaines
- ▶ Politique efficience

A travers la signature de ce CPOM, l'Entraide Universitaire accompagne les structures dans un nouvel élan, inscrit dans un climat de coopération entre l'association et ses partenaires.





4 CPOM mis en œuvre
18 formations proposées au public (dont 3 pour les personnes en situation de handicap) par le Centre de formation
102 points de contrôle par la cour des Comptes

Le centre de formation Jean-Philippe Verdier

Depuis le 1er juin 2018, le centre de formation professionnelle Jean-Philippe Verdier est ouvert à tous. Ce centre de formation bénéficie de l'expérience et de la structuration d'un réseau comportant plus de 50 établissements et plus de 1300 salariés, tout en préservant la souplesse d'institutions à taille humaine susceptibles de répondre à des besoins spécifiques.

Face aux évolutions du travail social (législation, évaluation, prises en charge, démarche qualité, obligation de formation...), l'Entraide Universitaire a décidé de créer un centre de formation professionnelle capable de répondre au plus près des attentes et des besoins des salariés du secteur et usagers. Fidèle à son histoire, l'Entraide Universitaire, à travers son centre de formation, demeure soucieuse :

- ▶ de transmettre des principes, des valeurs professionnelles et une éthique qui accompagnent l'action au quotidien ;
- ▶ d'être dans la participation active à l'évolution des modalités d'intervention et d'organisation qui sous-tendent une action de qualité ;
- ▶ d'accompagner les professionnels dans leurs changements de pratiques en cohérence avec les mutations organisationnelles de leur environnement de travail.



Dans cette logique, le centre de formation met au cœur de l'action le développement des compétences, le travail en équipe dans un cadre pluri-professionnel et avec les usagers.



Le mot du Président
 Madame, Monsieur,
 Nous avons le plaisir de vous présenter notre catalogue de formations 2018-2019.
 Il regroupe l'ensemble de nos formations de qualité et de proximité, à destination des professionnels du secteur de l'aide sociale et de l'accompagnement.
 Nous espérons que ces formations offriront un cadre de travail et de compétences d'exception.
 Bien cordialement,
Nicolas GIRARD
 Président de l'Entraide Universitaire



Le regard de la Cour des comptes

La Cour des comptes a pour mission principale de s'assurer du bon emploi de l'argent public et d'en informer les citoyens .

En pratique, partout où de l'argent public est engagé, la Cour veille à la régularité, à l'efficacité et à l'efficacéité de la gestion. Elle vérifie que les organismes publics ainsi que les établissements et services médico-sociaux et les cliniques privées tiennent correctement leur comptabilité. Il s'agit d'une vraie enquête.

Celle-ci se déroule en plusieurs étapes et porte sur plusieurs axes. Dans le cadre de la démarche réalisée auprès de l'association Entraide Universitaire, le contrôle était réalisé sur les exercices des années 2016 et 2017 pour les comptes, et, pour la gestion sur les années 2016 à 2018. Le Président de l'Entraide Universitaire a été informé de cette démarche le 12 mars 2018. Dès lors, une équipe d'auditeurs a entamé la phase dite d'instruction. Pour cela, elle a organisé ses contrôles sur pièces et sur place. 102 items ont été définis et répartis selon les niveaux suivants :

- ▶ L'Entraide Universitaire, association gestionnaire
- ▶ Les liens entre l'Entraide Universitaire et les établissements
- ▶ Un focus sur des établissements accueillant des jeunes en situation de handicap (6 IME, 1 IMP, 2 EMP et 3 SESSAD)



De nombreux entretiens et des heures d'études de documents ont été réalisés par les auditeurs. Les aspects réglementaires, budgétaires, ressources humaines, modalités d'accompagnement du public accueilli et parcours de l'utilisateur ont ainsi été analysés pendant plusieurs mois.

A l'issue de cette phase d'instruction, couverte par le secret, un rapport des conclusions a été transmis en 2019. L'action de la Cour des comptes a permis de mettre en exergue nos pratiques, nos forces mais également nos faiblesses. Elle servira de repère pour penser de nouvelles orientations dans les années à venir...



Le Projet d'Etablissement : un document de référence

Le projet d'établissement est un outil central pour toutes les structures du champ social, médico-social et sanitaire : il présente le fonctionnement et le positionnement de l'établissement, pose le cadre des principes d'intervention et des objectifs en termes de qualité des prestations, définit sa feuille de route pour les années à venir .

Le projet d'établissement est un document de référence pour l'ensemble des professionnels dans la réalisation de leurs missions, pour les usagers ainsi que pour les autorités d'autorisation et de tarification. A ce titre, il est un outil qui permet d'avoir une bonne visibilité sur toutes les informations pertinentes concernant la structure, ainsi que sur ses objectifs à court, moyen et long terme. Pour une association comme l'Entraide Universitaire, il peut faciliter l'acquisition d'une vision globale de la cohérence des principes d'organisation et d'intervention entre les différents établissements.

C'est pour cette raison que la Direction Générale a souhaité construire une procédure d'élaboration et un modèle-type de projet d'établissement, qui s'appliqueraient à toutes les structures de l'Entraide Universitaire. Pour cela, un groupe de travail inter-établissements et pluridisciplinaire a été mis en place. 16 professionnels (éducateur, CESF, psychomotricien, chefs de service, directeurs et chargés de projets) se sont ainsi réunis tout au long de l'année pour proposer des documents venant répondre aux besoins de chacun, tout en permettant à chaque structure de partager une identité commune. Les documents supports sont désormais en accès sur le site intranet « Entre Nous » de l'association.

Les premiers projets d'établissements « nouvelle formule » ont ainsi pu être présentés au bureau de l'association Entraide Universitaire en décembre 2018.



Document édité par l'Entraide Universitaire
Association loi 1901
31 rue d'Alésia, 75014 Paris

Imprimé par Boudard imprimeur
11 à 15 rue Marcel Bonnet, 94230 Cachan

Groupe de travail ayant contribué à la conception de ce document :
Lionel BALTHAZARD, Marc DÉGENÉTAIS, Julien HONO, Alexandra JAMEU, Christine KOFFI-KHALEY,
Jean-Pierre LAMOTTE, Emmanuel LEMAIGNEN, Pierre PESTY, Fatima TAJGALT, Sophie TITREN
Réalisation : Pierre PESTY



Entraide Universitaire - 31 rue d'Alésia 75014 Paris
Tél. : 01 40 47 93 00 / Fax. : 01 40 47 93 47 / contact@eu-asso.fr
www.eu-asso.fr

